

# La Croix-Rouge dans le monde

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **71 (1962)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

## AU CONGO

### L'enquête sur la mort de Georges Olivet

A fin février, la commission composée du professeur Breitenecker, de Vienne, du juge Björn Kjellin (Suède) et du colonel Hans Roost (Suisse) chargée d'enquêter sur les circonstances de la mort tragique de M. Georges Olivet et de ses compagnons, rentrait à Genève. Les dépouilles mortelles des malheureuses victimes ont été ramenées à Vienne pour être examinées à l'Institut de médecine légale de cette ville, dont le professeur Breitenecker est directeur. Leur départ d'Elisabethville a donné lieu à une brève et émouvante cérémonie.

\*

### Dans le Nord-Katanga

Le délégué du C. I. C. R. dans le Nord du Katanga, M. G.-C. Senn, a poursuivi sa mission d'aide dans cette région. En collaboration avec l'ONU, qui assurait leur entretien et leur protection, M. Senn s'est notamment occupé de l'évacuation par avion à Elisabethville d'un groupe comprenant trente femmes et quarante enfants originaires du Sud du Katanga et qui s'étaient réfugiés à Manono. Signalons que M. G.-C. Senn a reçu la médaille d'argent de la Croix-Rouge suédoise en reconnaissance pour la libération obtenue par lui des onze soldats suédois détenus au Katanga.

\*

### Prisonniers européens détenus par l'ONU

M. Jean de Preux, délégué du C. I. C. R. à Léopoldville, est intervenu pour obtenir de sensibles améliorations au régime de détention de quatre militaires européens qui avaient servi dans les forces katangaises et étaient prisonniers des troupes des Nations unies au fort Garnier, à Limete. Les hommes ont été transférés dans un autre camp d'internement.

\*

## ASSISTANCE TECHNIQUE EN AFRIQUE NOIRE

### Des moniteurs de soins au foyer instruits au Togo, au Gabon et au Congo

En novembre et décembre ont eu lieu à Lomé, capitale du Togo, des cours de moniteurs de soins au foyer dirigés par M<sup>lle</sup> Pettschnigg, de la Ligue. Vingt moniteurs et monitrices originaires du Congo, du Gabon et du Togo ont reçu leur diplôme. Dix-sept autres moniteurs avaient été formés au printemps dernier à Monrovia (Libéria), tous ces moniteurs venaient du Libéria, de Sierra Leone et du Cameroun. D'autres cours auront lieu cette année, notamment à Addis-Abéba. Des moniteurs récemment nommés à Lomé ont déjà commencé à donner six cours, en langue française et en langue ewe, à Lomé et à Anécho.

\*

## A GOA, A MACAO ET AU MOZAMBIQUE

### Visite de camps d'internement

M. Jacques Ruff, délégué du Comité international, a visité les cinquante-trois ressortissants indiens internés à Macao à la suite des événements de Goa. Il a également

obtenu de pouvoir visiter à nouveau les camps d'internement de Vasco de Gama, de Ponda et de la forteresse d'Aguada, à Goa, où sont détenus les quelque quatre mille hommes des forces armées portugaises faits prisonniers par les Indiens; à la demande de la Croix-Rouge portugaise, le C. I. C. R. a fait des démarches pour faire parvenir des médicaments aux Portugais retenus à Goa. D'autre part, au Mozambique, le délégué du C. I. C. R., M. Robert Guinand, a fait la tournée des lieux d'internement où deux mille ressortissants indiens sont retenus. Dans chacune de ces visites, les délégués du Comité international étaient accompagnés de représentants des Croix-Rouges locales.

\*

## AU LAOS

### Aide aux réfugiés du Nord

L'instabilité de la situation dans les provinces septentrionales du Laos, aux confins de la Chine et de la Birmanie, et les combats qui s'y sont déroulés, ont provoqué au début de l'année un exode de la population. Une foule de réfugiés civils ont afflué à la capitale de Luang-Prabang et dans d'autres régions du Sud du Laos. Le C. I. C. R. a prélevé un nouveau crédit de 50 000 francs pour permettre la distribution de secours; c'est un total de plus de 200 000 francs qui a été consacré à l'assistance aux victimes du conflit. Le Dr Jurg Bær, délégué du C. I. C. R., a organisé les distributions en collaboration avec la Croix-Rouge lao. Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de la République populaire du Viet-Nam, le C. I. C. R. a fait également parvenir des médicaments, don des Croix-Rouges polonaises, indienne et suisse, à la Croix-Rouge lao de Xien-Khouang.

\*

## EN NOUVELLE-GUINEE

### Libération des prisonniers indonésiens

Les 52 rescapés indonésiens de l'engagement naval qui a eu lieu le 15 janvier au large des îles Aru ont été libérés le 11 mars par les Autorités néerlandaises de la Nouvelle-Guinée. Le délégué général du C. I. C. R. pour l'Asie, M. André Durand, les a convoyés à Singapour à bord d'un avion frété par les Nations unies; les prisonniers libérés ont été accueillis par une équipe de la Croix-Rouge indonésienne et sont repartis par voie aérienne pour Djakarta. Un cinquante-troisième rescapé, blessé au cours de l'engagement et en traitement à l'hôpital de Hollandia, en Nouvelle-Guinée, sera rapatrié dès que son état de santé le permettra. C'est à la demande des Nations unies que le C. I. C. R. a prêté son concours à la réalisation de ce rapatriement.

\*

### Un délégué du Comité international à Djakarta

M. Pierre Vibert, délégué du C. I. C. R., s'est rendu à Genève à Djakarta pour y poursuivre la mission commencée l'automne dernier et s'occuper du versement des pensions et des allocations du Gouvernement néerlandais à certains de ses ressortissants en Indonésie. M. Vibert s'occupera également du rapatriement des Néerlandais d'Indonésie désireux de regagner leur patrie.